ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Guinée

Question écrite n° 34459

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory attire l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées famille et des personnes handicapées sur l'accès au traitement contre le sida en Guinée. Le problème de l'accès aux traitements est essentiel et souligné par l'ensemble des acteurs de la lutte anti-SIDA. Le SIDA constitue un drame sans précédent en Afrique parce qu'il touche les personnes en âge de travailler et d'avoir des enfants, ce qui engendre de surcroît une crise de développement social et économique majeure. Les protocoles de traitement devraient ainsi être adaptés aux conditions particulières des pays où tout, ou presque, manque. « Moins de comprimés à prendre chaque jour, moins de tests de laboratoire, des médicaments gratuits, dispensés dans les centres de santé périphériques et une implication de la communauté pourraient être les axes essentiels de cette adaptation indispensable aux conditions de vie des pays pauvres. » Il lui demande quelles mesures il est possible d'envisager afin de permettre à ce pays un meilleur accès aux soins et aux traitements afin de freiner l'épidémie qui l'affecte. - Question transmise à M. le ministre des affaires étrangères.

Texte de la réponse

La France apporte un appui significatif au système sanitaire guinéen à travers un projet relevant du Fonds de Solidarité prioritaire mis en oeuvre par 3 assistants techniques. Concernant la lutte contre le SIDA, un projet de 300 000 euros a appuyé le programme national de lutte contre le SIDA de 1995 à 1998. C'est actuellement par le relais des ONG que passe l'appui français dans ce domaine, avec la présence de Médecins du monde, Entraide médicale internationale, ACAUPED. De même, l'association Populations et Interdisciplinarité, rattachée à l'université Paris V, conduit un travail universitaire de recherche sur la prise en charge des patients. Au plan multilatéral, le Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme, dont la France est le deuxième contributeur, a accordé à la Guinée un crédit de 13 230 165 USD pour les années 2004 à 2006. Les axes principaux du projet accepté sont la prévention de la transmission (sexuelle, sanguine, mère-enfant), la prise en charge de personnes vivant avec le VIH, et le renforcement institutionnel du programme national de lutte contre le SIDA. Pour l'avenir, la lutte contre le SIDA étant le premier objectif du programme national de développement sanitaire, la France devrait y consacrer des crédits au titre de la remise de la dette, en articulant ses interventions avec celles des autres bailleurs.

Données clés

Auteur : M. Jean-Claude Flory
Circonscription : Ardèche (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 34459
Rubrique : Politique extérieure
Ministère interrogé : santé
Ministère attributaire : affaires étrangères

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/12/questions/QANR5L12QE34459

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 24 février 2004, page 1353
Réponse publiée le : 27 avril 2004, page 3159